

TOUR D'HORIZON D'UNE

TEMPÊTE LÉGISLATIVE AU QUÉBEC ET AU CANADA

AVEC LE CENTRE QUÉBÉCOIS DU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

WEBINAIRE | 25 FÉVRIER 2026 - 12h



QUI SOMMES-NOUS ?

- OBNL fondé par des juristes en 1989

- Plus de 250 membres individuels et d'organismes actifs dans toutes les régions du Québec et plus de 16 000 sympathisant-es.

- Seul organisme de bienfaisance à offrir une expertise indépendante en droit de l'environnement



MISSION

Mettre notre expertise juridique au service de la population et de la protection de l'environnement.



AXES D'INTERVENTION



INFORMATION ET SENSIBILISATION

Ligne d'information
juridique (Ligne verte)
Conférences et formations
Obiterre
Clinique juridique

RÉFORMES LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES

Mémoires dans le cadre de
réformes législatives et
réglementaires
Participation à des
consultations publiques
Mandats de recherche

ACTIONS EN JUSTICE

Intervention dans des
litiges déjà existants
Entreprend en son nom
des actions en justice

Multiplication des projets de réformes législatives au Québec et au Canada - 2025-2026



Accumulation de réformes législatives au Québec et au Canada en 2025-2026

Le **8 décembre** dernier, **14 organisations environnementales** joignaient leurs voix pour dénoncer ce phénomène qui fragilise l'État de droit et la protection de l'environnement.



En **février 2026**, cette tempête législative se poursuit.

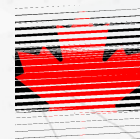
Tour d'horizon de certains projets de loi

Au Québec



- Projet de loi **81** (environnement)
- Projet de loi **93** (Stablex)
- Projet de loi **97** (forêts)
- Projet de loi **69** (énergie)
- Décret **62-2026** (report des cibles de réduction de GES)
- Projet de loi **1** (Constitution)
- Projet de loi **7** («efficacité» de l'État)
- Projet de loi **11** (allègement pour les entreprises)
- Projet de loi **5** (accélération des projets)
- Projet de loi **17** (stockage de carbone)

Au fédéral



- Projet de loi **C-5** (accélération des projets)
- Projet de loi **C-15** (budget)



Projet de loi **81** : loi *Omnibus* en environnement

En janvier 2025, Québec adopte le projet de loi **81**, qui modifie plusieurs lois et ouvre des brèches dans le droit de l'environnement.

Quelques **avancées** intéressantes:

- Autonomie accrue des municipalités pour réglementer en environnement
- Création des évaluations environnementales sectorielles ou régionales
- Pouvoirs accrus pour sanctionner les infractions à la loi

Adopté, partiellement en vigueur



Projet de loi 81 : loi *Omnibus* en environnement

Et plusieurs enjeux :

- Nouveau pouvoir **d'autoriser des travaux préalables** à certains projets avant même d'évaluer ses impacts
- Pouvoirs discrétionnaires élargis pour **autoriser la destruction** de milieux humides et hydriques et d'habitats d'espèces menacées ou vulnérables
- Nouveau mécanisme **d'évaluations sectorielles et régionales** sur **demande des promoteurs** seulement, permettant ensuite **d'exempter** des projets de l'évaluation d'impacts

Adopté, partiellement en vigueur



Projet de loi **93** : un **passe-droit** pour *Stablex*

En mars 2025, Québec présente le projet de loi 93 donnant des pouvoirs exceptionnels au gouvernement pour permettre le projet d'une entreprise privée et l'adopte en pleine nuit sous bâillon.

- **Contournement des règles** essentielles de protection de la biodiversité et de participation citoyenne
- Suspension des **normes municipales**
- Autorisation de la **destruction d'un milieu naturel** de haute valeur écologique

Adopté, en vigueur



Projet de loi 97 : réforme du régime forestier

En avril 2025, Québec propose une réforme forestière décrite sur le fond comme sur la forme par plusieurs milieux. Le projet de loi est finalement **retiré** quelques mois plus tard

- Création de zones d'«aménagement forestier prioritaire» où les **activités de conservation sont interdites**
- Centralisation de la prise de décision par le ministre et de la planification par les entreprises
- **Manque de consultation** , notamment auprès des Peuples autochtones

Abandonné



Projet de loi **69** : loi *Omnibus* en énergie

En juin 2025, Québec adopte sous bâillon le projet de loi 69 qui modifie plusieurs lois en matière d'énergie, après le dépôt à la dernière minute par la ministre de l'Énergie de 52 amendements.

- Élaboration d'un Plan de gestion intégrée des ressources énergétiques (**PGIRE**) qui doit notamment porter sur la sobriété énergétique *en cours*
 - Consultation des communautés autochtones et du public
 - Avis de la Régie de l'énergie et approbation du gouvernement
- Ouvre la porte aux ventes privées d'électricité
- Possibilité d'approvisionnement de gré à gré par Hydro-Québec plutôt que par appels d'offres

Adopté, partiellement en vigueur



Projet de loi 1: **Constitution du Québec**

Présentement à l'étude



En octobre 2025 , Québec dépose le projet de loi 1 visant l'adoption d'une Constitution du Québec et de la *Loi sur l'autonomie constitutionnelle du Québec*. Vivement dénoncé à la fois en lien avec le contenu du projet de loi et le manque de légitimité du processus.

- Proposition d'ampleur pour la société québécoise, **sans réelle consultation**
- Risques de reculs en matière de **droits et libertés**
- **Absence du droit à un environnement sain**
- Limitation de la capacité de plusieurs organismes à **contester** la validité de lois si celles-ci protègent «la nation québécoise»

**Lien vers la pétition
date limite :
26 février**



Projet de loi 7 : loi *Omnibus* pour plus d'efficacité

Présentement à l'étude

En novembre 2025, Québec dépose le projet de loi 7 pour «réduire la bureaucratie et accroître l'efficacité de l'État»

- Modification de près de 80 lois et plus de 30 règlements, abolition et fusion de dizaines d'organismes publics
- Possibilité de détourner des surplus du **Fonds d'électrification et de changements climatiques**
- Réduction de la surveillance par le Commissaire au développement durable
- Fusion de deux Fonds qui pourrait **menacer ou politiser le financement des organismes communautaires**



Projet de loi 11 : loi *Omnibus* d'allègement pour les entreprises

Présentement à l'étude

En décembre 2025, Québec dépose le projet de loi 11 pour l'«allègement du fardeau réglementaire et administratif» qui prévoit de nombreuses modifications à un large éventail de lois.

- Modification à plus de 60 lois et plus de 10 règlements
- Mécanisme de **«projets pilotes» dans les forêts** publiques, où le ministre pourrait **écarter les normes** pendant plusieurs années
- Retrait d'obligations de **reddition de comptes** en matière de contrats publics et d'environnement
- Affaiblissement du rôle de la **Régie de l'énergie**



Décret **62-2026** : report des cibles de réduction de GES

Le 11 **février 2026**, le gouvernement du Québec publie le décret n°62-2026 qui officialise le report à 2035 de la cible de réduction de 37,5% sous le niveau de 1990

- **Régression** sur la cible inscrite à la *Loi sur la qualité de l'environnement*
- **Contraire à l'avis obtenu du Comité consultatif** sur les changements climatiques du Québec



Projet de loi 5 : loi provinciale pour accélérer des mégaprojets

Présentement à l'étude

En décembre 2025, Québec dépose le projet de loi 5 qui reprend la logique du projet de loi fédéral C-5, dans le but d'accélérer la réalisation de certains projets considérés comme «projets prioritaires et d'envergure nationale».

- Pouvoirs exceptionnels centralisés au gouvernement pour désigner et autoriser des **projets prioritaires, sans balises claires**
- Pouvoir du gouvernement **d'écarter la quasi-totalité des normes applicables** ainsi que les **règlements municipaux**
- Affaiblissement de la **participation du public** et du rôle d'instances spécialisées
- Absence de **reddition de compte**



Projet de loi 5 : loi provinciale pour accélérer des mégaprojets

Présentement à l'étude

Actions du CQDE

- Demander le retrait du projet de loi
- Dépôt d'un mémoire et témoignage en Commission parlementaire (seul organisme environnemental invité)
- Communiqués et sorties publiques

Ce que vous pouvez faire

- Transmettre vos commentaires à l'Assemblée nationale ([modèle de réponses](#) suggérées par le CQDE)
- Écrire à vos élu·es pour demander le retrait du projet de loi, partager notre lettre ouverte en les identifiant
- Informer les gens autour de vous



Transmission de commentaires à l'Assemblée nationale



C'est maintenant que ça se joue. On a besoin de vous!

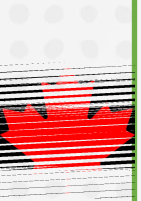
Le projet de loi est étudié en commission parlementaire : les parlementaires peuvent encore recevoir des commentaires citoyens. Votre opinion peut faire une réelle différence.

Bonne nouvelle : ça prend environ 2 minutes.

La Commission des finances publiques met à disposition un formulaire simple. Nous vous proposons ci-dessous des réponses pré-rédigées que vous pouvez copier-coller telles quelles ou adapter selon vos préoccupations.

Aucune expertise juridique requise. Votre point de vue citoyen compte!

Pour des suggestions de réponses à utiliser, voir les rubriques ci-dessous :



Projet de loi **C-5 : loi fédérale pour accélérer des mégaprojets**

Le **26 juin 2025**, Ottawa adopte de manière accélérée le projet de loi C-5 concernant les «projets d'intérêt national», qui lui confère d'immenses pouvoirs et qui met en péril à la fois la démocratie et la protection de l'environnement

- Vastes pouvoirs au gouvernement pour prioriser des projets et **écarter l'application de lois environnementales**
- Menace potentielle pour les **compétences provinciales**
- Atteinte à la **participation du public**
- Menace pour le respect des droits des **peuples autochtones**

Adopté, en vigueur
***Contestations judiciaires en cours**



Projet de loi **C-5 : loi fédérale pour accélérer des mégaprojets**

Actions du CQDE :

- Dépôt d'un mémoire au Parlement du Canada recommandant le rejet du projet de loi
- Communiqués et sorties publiques
- Septembre 2025 : **contestation judiciaire** par le CQDE

Adopté, en vigueur
***Contestations judiciaires en cours**



Projet de loi C-15: loi sur le budget et exemption des lois

Présentement à l'étude

Le 4 novembre 2025 , Ottawa dépose le projet de loi C-15 comprenant une foule de dispositions dont le but est de « stimuler l'innovation, la compétitivité ou la croissance économique » via une approche dite de « bacs à sable réglementaires »

- Pouvoir **d'exempter toute personne de toute loi fédérale pour une durée pouvant aller jusqu'à 6 ans**
- Ouvre la porte à des décisions **arbitraires**
- Atteinte à l'État de droit et à la démocratie
- **Absence de contre-pouvoirs**



Projet de loi C-15

Actions du CQDE :

- Demander le retrait des dispositions problématiques du projet de loi
- Dépôt d'un mémoire et témoignage en Commission parlementaire
- Communiqués et sorties publiques

Bill C-15 is one of the biggest threats yet to Canada's rule of law

The omnibus budget bill gives unprecedented power to federal ministers to exempt virtually any entity from all federal laws and regulations—except the Criminal Code.



The federal government is downplaying concerns by comparing an extraordinary new power in Finance Minister François-Philippe Champagne's budget to the use of so-called 'regulatory sandboxes,' write Geneviève Paul and Anaïs Bussi res McNicoll. *The Hill Times* photograph by Andrew Meade

OPINION

BY GENEVI VE PAUL, ANA S BUSSI RES MCNICOLL

February 11, 2026





Projet de loi C-15

Ce que vous pouvez faire:

Écrire au premier ministre du Canada, au ministre des Finances et à votre député.e fédéral.e à partir de notre modèle en ligne

En français



En anglais





Conclusions

Notre outil de veille législative



VEILLE DÉMOCRATIE & ENVIRONNEMENT

Pas encore abonné·e?
Découvrez notre veille législative,
un outil inédit pour suivre de près
les processus législatifs et agir!

Je m'abonne



INM

Fonds d'études
notariales



Chambre
des notaires

Fonds d'études
notariales



Chambre
des notaires

Merci au Fonds d'études notariales de la Chambre des notaires pour son précieux soutien



Obiterre

WWW.CQDE.ORG/OBITERRE



VOTRE GUIDE JURIDIQUE EN ENVIRONNEMENT



OBITERRE
Transformez vos
questions en actions



Ligne verte

★ [CQDE.ORG/LIGNE-VERTE](https://cqde.org/ligne-verte)



**LIGNE
VERTE**
Posez vos
questions



Suivez nos actualités,
abonnez-vous à nos infolettres





Merci !



info@cqde.org



www.cqde.org



[@DroitEnvironnementQC](https://www.facebook.com/DroitEnvironnementQC)



[@cqde.bsky.social](https://bsky.app/profile/cqde.bsky.social)



[@_CQDE](https://www.instagram.com/_CQDE)



[@cqde_environnement](https://www.linkedin.com/company/cqde_environnement)